

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00093  
Numéro SIREN : 858 800 931  
Nom ou dénomination : POLYSOUDE

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 6423

GREFFE

**POLYSOUDE S.A.S.U**

858 800 931 RCS NANTES

2, rue Paul Beaupère

ZI du Bois Briand

44300 NANTES

Déposé au Greffe  
le 19 AVR. 2023  
sous le N° 6423  
RCS N° 58893

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## SASU POLYSOUDE

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé unique de la Société POLYSOUDE,

#### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée général, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POLYSOUDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### 2. Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### ▪ Titres de participation :

Les titres de participation, dont les montants figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établissent pour leur valeur brute à 2 899 325 euros et dépréciés à hauteur de 2 513 457 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues, et à revoir les calculs effectués par la société.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

#### ▪ Engagement de retraite :

La note 5.1.2 de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages particuliers.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 5.1.2 de l'annexe des comptes sociaux fournit une information appropriée.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

#### ▪ Stocks :

La société constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note 2.2 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note 2.2 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

### 4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Vertou, le 14 mars 2023  
Le Commissaire aux comptes



BDO NANTES  
représentée par Corinne GUIBERT

# SAS POLYSOUDE

Bilan - Compte de résultat - Annexe  
Exercice clos le 31 décembre 2022

## BILAN ACTIF

	2022			2021
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	4 488 760	4 222 295	266 464	249 398
Concessions, brevets et droits similaires	1 722 690	1 674 808	47 882	74 650
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	6 211 450	5 897 103	314 347	324 048
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	20 502	20 502		
Constructions	2 489 766	1 372 662	1 117 104	1 204 268
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 746 147	1 379 097	367 049	429 844
Autres immobilisations corporelles	1 308 132	967 147	340 985	428 845
Immobilisations en cours	204 987		204 987	4 500
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	5 769 536	3 739 408	2 030 127	2 067 458
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 899 325	2 513 457	385 867	385 867
Créances rattachées à des participations	456 489		456 489	463 738
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 659 396		2 659 396	2 797 713
Autres immobilisations financières	1 620		1 620	1 120
<i>Total immobilisations financières</i>	6 016 831	2 513 457	3 503 374	3 648 439
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>17 997 818</b>	<b>12 149 969</b>	<b>5 847 848</b>	<b>6 039 946</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	286 742	9 687	277 054	181 651
En cours de production de biens	1 386 412		1 386 412	880 271
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 802 114	385 695	4 416 418	4 686 665
Marchandises	9 170 891	318 549	8 852 342	6 454 540
<i>Total des stocks</i>	15 646 161	713 932	14 932 228	12 203 130
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	529 736		529 736	272 594
Clients et comptes rattachés	7 590 308	41 745	7 548 562	5 931 453
Autres créances	1 056 747		1 056 747	1 153 361
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	9 176 792	41 745	9 135 046	7 357 409
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	272 147		272 147	263 218
Charges constatées d'avance	378 281		378 281	60 376
<i>Total disponibilités et divers</i>	650 429		650 429	323 594
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 473 382</b>	<b>755 678</b>	<b>24 717 704</b>	<b>19 884 134</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	45 712		45 712	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 516 913</b>	<b>12 905 647</b>	<b>30 611 265</b>	<b>25 924 081</b>

## BILAN PASSIF

	2022	2021
Capital social ou individuel Dont versé : 4 105 452	4 105 452	4 105 452
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 651 332	2 651 332
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	410 545	410 545
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 961 197	4 383 570
<b>Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 519 844</b>	<b>(422 372)</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>12 648 372</i>	<i>11 128 527</i>
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées	1 256 678	746 475
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 905 050</b>	<b>11 875 002</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	282 379	214 543
Provisions pour charges	1 383 364	1 345 924
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 665 743</b>	<b>1 560 467</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 559 689	4 976 150
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>3 559 689</i>	<i>4 976 150</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 762 201	664 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 924 775	3 988 593
Dettes fiscales et sociales	4 481 519	2 742 725
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>11 168 497</i>	<i>7 396 260</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 521	41 210
<i>Total dettes diverses</i>	<i>46 521</i>	<i>41 210</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	174 227	
<b>DETTES</b>	<b>14 948 935</b>	<b>12 413 621</b>
Ecart de conversion passif	91 537	74 989
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 611 265</b>	<b>25 924 081</b>

## COMPTES DE RESULTAT

	2022			2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	8 595 223	24 853 206	33 448 429	24 546 969
Production vendue : - services	1 372 129	1 618 098	2 990 227	2 609 847
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>9 967 352</b>	<b>26 471 305</b>	<b>36 438 657</b>	<b>27 156 816</b>
Production stockée			228 249	(419 511)
Production immobilisée			141 335	56 679
Subventions d'exploitation			49 774	31 055
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			158 560	273 094
Autres produits			180 633	55 033
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>37 197 210</b>	<b>27 153 167</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			24 756	10 709
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			8 060 748	5 280 396
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(2 433 110)	(792 046)
Autres achats et charges externes			15 016 149	10 598 130
<i>Total charges externes</i>			<i>20 668 543</i>	<i>15 097 190</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>449 377</b>	<b>371 521</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements			9 813 409	7 682 300
Charges sociales			4 021 910	3 434 503
<i>Total charges de personnel</i>			<i>13 835 319</i>	<i>11 116 803</i>
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			584 523	673 400
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 101	104 614
Dotations aux provisions pour risques et charges			151 503	504 801
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>741 128</i>	<i>1 282 815</i>
<b>Autres charges</b>			96 504	24 765
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>35 790 874</b>	<b>27 893 096</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 406 336</b>	<b>(739 929)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			593 896	425 048
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>593 896</b>	<b>425 048</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			90 970	109 131
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>90 970</b>	<b>109 131</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>502 926</b>	<b>315 917</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>			<b>1 909 262</b>	<b>(424 012)</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	2022	2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 723	500
Reprises sur provisions et transferts de charges		69 655
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>8 723</b>	<b>70 155</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		76 998
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	204	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	510 203	111 276
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>510 407</b>	<b>188 274</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(501 684)</b>	<b>(118 119)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(112 265)	(119 759)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>37 799 830</b>	<b>27 648 370</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 279 986</b>	<b>28 070 743</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>1 519 844</b>	<b>(422 372)</b>

## **POLYSOUDE**

### **Faits caractéristiques**

Une provision pour hausse de prix a été constituée fin 2022 pour un montant de 398 927 € suite à la constatation d'une hausse significative du prix du stock. Elle figure en charge exceptionnelle et en provision réglementée des comptes 2022.

### **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices. dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

#### **2.1 Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), y compris frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- construction 20 ans
- agencements 5 à 10 ans
- matériel industriel 6 à 10 ans
- outillage industriel 5 à 10 ans
- véhicules 4 à 5 ans
- mobilier 5 à 10 ans
- matériel informatique léger 5 ans
- matériel informatique lourd 5 ans

Les titres de participation sont évalués au prix d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée du montant de la différence.

Une provision pour dépréciation des titres Astro Arc est comptabilisée depuis plusieurs années afin de ramener ces titres à leur valeur de marché correspondant aux futurs résultats et à la part de marché occupée par cette société. Ces titres sont actuellement complètement dépréciés pour une valeur de 2 513 457 €.

La société a opté pour l'activation des frais de développement lorsqu'ils satisfont aux conditions précises d'activation. Les dépenses liées aux activités de recherche sont

enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les frais de développement concernant des projets ne procurant plus d'avantages économiques futurs probables sont dépréciés. La durée d'amortissement retenue est de 3 ans.

## **2.2 Stocks**

Les matières et marchandises sont évaluées au coût moyen unitaire pondéré. Les produits finis et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks hors occasion est calculée à partir de l'antériorité de la dernière consommation en stock.

## **2.3 Créances et dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour la valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte du risque de non recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Le solde des prêts consentis à Polysoude Suisse s'élève à 304 886 € à fin 2022.  
Le solde des prêts consentis à Astro Arc s'élève à 1 855 212 € à fin 2022.  
Le solde des prêts consentis à Polysoude Benelux s'élève à 499 298 € à fin 2022.

## **2.4 Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## **Notes relatives aux postes de bilan**

### **3.1 Immobilisations**

cf annexe jointe

### **3.2 État des amortissements sur actif immobilisé**

cf annexe jointe

### **3.3 Immobilisations financées par crédit-bail**

cf annexe crédit-bail

### **3.4 État des échéances des créances et des dettes**

cf annexe jointe

### **3.5 Produits à recevoir, charges à payer et produits ou charges constatés d'avance**

cf annexes jointes

### **3.6 État des provisions et dépréciations**

Cf annexe jointe

### **3.7 Capital social**

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 269 300 actions d'une valeur nominale de 15,2447 €.

Cf annexe jointe

## **Informations complémentaires sur le compte de résultat**

### **4.1 Ventilation de l'effectif moyen**

Cf annexe jointe

### **4.2 Rémunérations allouées aux dirigeants**

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### **4.3 Impôt sur les bénéfices**

#### **4.3.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

#### **Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

Cf annexe jointe

#### **4.3.2 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire depuis 2015 dans le cadre du rachat du bâtiment à l'issue du lease-back.

## **Autres informations**

### **5.1 Engagements financiers**

#### **5.1.1 Engagements donnés**

Cf annexe jointe

#### **5.1.2 Engagements en matière de retraite**

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Convention collective de la Métallurgie
- Taux d'actualisation : 3.58 %
- Taux d'évolution des salaires : 3%
- Départ à l'initiative du salarié
- Table de mortalité INED 2014-2016

- Taux de charges patronales : 46%
- Taux de turnover annuel :

<b>Tranche d'âge</b>	<b>2022</b>
18-24 ans%	<b>0,0%</b>
25-49 ans%	<b>3,33%</b>
50-54 ans%	<b>0,0%</b>
55-60 ans%	<b>0,0%</b>
60 ans et +%	<b>0,0%</b>

Le montant des droits acquis au 31/12/2022 s'élève à 1 394 766 €, charges sociales incluses.

11 402 € sont placés sur un fonds dédié et le reste de ces engagements font l'objet d'une provision portée au bilan.

## **5.2 Eléments concernant les entreprises liées**

Cf annexe jointe

## IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2022	Augmentations	
		Réévaluations courant 2022	Acquisitions courant 2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement	4 347 424		141 335
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 697 490		25 200
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>6 044 915</b>		<b>166 535</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	20 502		
<b>Constructions :</b>			
- Constructions sur sol propre	1		
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 402 024		87 740
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 912 440		37 070
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	151 757		7 533
- Matériel de transport	385 863		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	726 871		38 639
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	4 500		204 987
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>5 603 961</b>		<b>375 970</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 363 063		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 798 833		
<i>Total immobilisations financières</i>	<b>6 161 896</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 810 773</b>		<b>542 506</b>

	Diminutions		Valeur brute fin 2022	Valeur d'origine
	Virements courant 2022	Cessions courant 2022		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement			4 488 760	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 722 690	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			<b>6 211 450</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains			20 502	
<b>Constructions :</b>				
- Sur sol propre			1	
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			2 489 765	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		203 363	1 746 147	
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements et amot divers			159 290	
- Matériel de transport			385 863	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 532	762 978	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	4 500		204 987	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>4 500</b>	<b>205 895</b>	<b>5 769 536</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 248		3 355 814	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		137 816	2 661 016	
<i>Total immobilisations financières</i>	<b>7 248</b>	<b>137 816</b>	<b>6 016 831</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 748</b>	<b>343 712</b>	<b>17 997 818</b>	

## AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2022	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	4 098 026	124 268		4 222 295
Autres immobilisations incorporelles	1 622 840	51 967		1 674 808
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>5 720 866</b>	<b>176 236</b>		<b>5 897 103</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	20 502			20 502
<b>Constructions :</b>				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des c	1 197 757	174 904		1 372 662
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 482 596	99 864	203 363	1 379 097
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements, amén. divers	15 905	14 484		30 389
- Matériel de transport	280 034	72 205		352 240
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	539 707	46 827	2 017	584 516
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>3 536 502</b>	<b>408 286</b>	<b>205 380</b>	<b>3 739 408</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 257 369</b>	<b>584 523</b>	<b>205 380</b>	<b>9 636 512</b>

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
- Constructions sur sol propre	111 276						111 276
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcmnts et amngmt des const.							
Inst tech, matériel et outillages industriels							
<b>Autres immobilisations corporelles</b>							
- Inst gén., agcmnts et amngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>111 276</b>						<b>111 276</b>
Frais d'acquisition des titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111 276</b>						<b>111 276</b>
<b>TOTAL GENERAL non ventilé</b>			<b>111 276</b>				<b>111 276</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2022
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2022	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2022
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions réglementées</b>						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix		398 927				398 927
Amortissements dérogatoires	746 475	111 276				857 751
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>746 475</b>	<b>510 203</b>				<b>1 256 678</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients	74 300	0	21 255			53 046
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change		45 712				45 712
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>74 300</i>	<i>45 712</i>	<i>21 255</i>			<i>98 758</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 345 924	62 413	24 973			1 383 364
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>1 345 924</i>	<i>62 413</i>	<i>24 973</i>			<i>1 383 364</i>
Autres provisions pour risques et charges	140 243	43 378				183 621
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 560 467</b>	<b>151 503</b>	<b>46 228</b>			<b>1 665 743</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	2 513 457					2 513 457
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours	783 967		70 035		0	713 932
Sur comptes clients	78 941	5 101	42 297		0	41 745
Autres provisions dépréciations						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>3 376 366</b>	<b>5 101</b>	<b>112 332</b>		<b>0</b>	<b>3 269 135</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 683 309</b>	<b>666 808</b>	<b>158 560</b>		<b>0</b>	<b>6 191 557</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		156 605	158 560		0	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles		510 203				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	456 489	456 489	
Prêts (1) (2)	2 659 396	170 839	2 488 557
Autres immobilisations financières	1 620		1 620
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>3 117 506</i>	<i>627 328</i>	<i>2 490 177</i>
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	47 918	47 918	
Autres créances clients	7 542 389	7 542 389	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 354	5 354	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques	462 028		462 028
Taxe sur la valeur ajoutée	577 409	577 409	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	11 954	11 954	
<i>Total actif circulant</i>	<i>8 647 055</i>	<i>8 185 026</i>	<i>462 028</i>
Charges constatées d'avance	378 281	178 405	199 876
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>12 142 843</b>	<b>8 990 761</b>	<b>3 152 082</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		138 316	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi	596 253	596 253		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	2 963 435	821 875	2 037 537	104 023
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 924 775	4 924 775		
Personnel et comptes rattachés	2 588 463	2 588 463		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 634 864	1 634 864		
Impôts sur les bénéfiques	36 121	36 121		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	222 070	222 070		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	46 521	46 521		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	174 227	174 227		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>13 186 733</b>	<b>11 045 172</b>	<b>2 037 537</b>	<b>104 023</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		870 858		
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés (personnes physiques)				

## DÉTAIL DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Libellés	Valeurs Nettes	Durée d'amortissement
Développement de nouveaux produits	266 464	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>266 464</b>	

## CHARGES A PAYER

Nature des charges	2022	2021
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 762 201	664 942
<i>Total dettes financières</i>	<i>1 762 201</i>	<i>664 942</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 038 200	1 461 488
Dettes fiscales et sociales	3 465 443	2 247 760
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>5 503 644</i>	<i>3 709 248</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 521	41 210
<i>Total dettes diverses</i>	<i>46 521</i>	<i>41 210</i>
<b>Autres</b>		
<i>Total autres dettes</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>7 312 367</b>	<b>4 415 401</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2022	2021
<b>Immobilisations financières</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		101 525
<i>Total créances</i>		101 525
<b>Disponibilités et divers</b>		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
<b>Autres</b>		
<i>Total autres</i>		
<b>TOTAL</b>		101 525

## ÉCARTS DE CONVERSION

Postes concernés	ACTIF			PASSIF	
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					90 684
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation	45 712		45 712		
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					853
Dettes sur immobilisations					
<b>Autres</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>45 712</b>		<b>45 712</b>		<b>91 537</b>

## CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2022	2021
<b>Charges d'exploitation :</b>		
Contrats de maintenance, location et honoraires	378 281	60 375
<i>Total charges d'exploitation</i>	378 281	60 375
<b>Charges financières :</b>		
<i>Total charges financières</i>		
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>378 281</b>	<b>60 375</b>
<b>Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)</b>	<b>378 281</b>	<b>60 376</b>

Nature des produits	2022	2021
<b>Produits d'exploitation :</b>		
Facturations non livrées	174 227	
<i>Total produits d'exploitation</i>	174 227	
<b>Produits financiers :</b>		
<i>Total produits financiers</i>		
<b>Produits exceptionnels :</b>		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>174 227</b>	
<b>Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)</b>	<b>174 227</b>	

<b>TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>204 054</b>	<b>60 376</b>
---	----------------	---------------

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	269 300			269 300	15,24
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
<b>Total</b>	<b>269 300</b>			<b>269 300</b>	

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
<b>A Situation à l'ouverture de l'exercice</b>	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	12 297 375
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	(422 372)
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 875 002
<b>B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
<b>C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs</b>	<b>11 875 002</b>
<b>D Variations en cours d'exercice</b>	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	510 203
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	1 519 844
<b>E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)</b>	<b>13 905 050</b>
<b>F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)</b>	<b>2 030 047</b>
<b>G</b> dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
<b>H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)</b>	<b>2 030 047</b>

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2022	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2022
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	4 105 452						4 105 452
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 651 332						2 651 332
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	410 545						410 545
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	4 383 570			(422 372)			3 961 197
Résultat de l'exercice	(422 372)			422 372		1 519 844	1 519 844
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	746 475				510 203		1 256 678
Dividendes versés							
<b>Total capitaux propres</b>	<b>11 875 002</b>				<b>510 203</b>	<b>1 519 844</b>	<b>13 905 050</b>

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2022			2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Production vendue de biens	8 595 223	24 853 206	33 448 429	3 386 740	21 160 229	24 546 969
Production vendue de services	1 372 129	1 618 098	2 990 227	1 316 816	1 293 030	2 609 846
<b>TOTAL</b>	<b>9 967 352</b>	<b>26 471 305</b>	<b>36 438 657</b>	<b>4 703 556</b>	<b>22 453 259</b>	<b>27 156 815</b>

## DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	Montant
<b>TOTAL</b>	

## CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2022	2021
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>		
Pénalités sur marchés		7 769
Pénalités et amendes fiscales et pénales		110
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		69 119
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>		76 998
<b>Charges sur exercices antérieurs</b>		
<b>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</b>		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	204	
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeur comptables des éléments d'actifs cédés</i>	204	
<b>Autres charges exceptionnelles</b>		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
<b>Autres</b>		
<i>Total autres</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>204</b>	<b>76 998</b>

## PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2022	2021
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
<b>Produits sur exercices antérieurs</b>		
<b>Produits des cessions d'éléments d'actif</b>		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	166	500
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cession d'éléments d'actif</i>	166	500
<b>Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat</b>	<b>8 556</b>	
<b>Autres produits exceptionnels</b>		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
<b>Autres</b>		
<i>Total autres</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>8 723</b>	<b>500</b>



## CRÉDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immo corporelles							
Immobilisations en cours							
<b>TOTAL</b>							





## VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2022					2021
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	1 909 262	1 033 001	876 261	219 065	657 196	(424 012)
Résultat exceptionnel	(501 684)		(501 684)	(125 421)	(376 263)	(118 119)
Résultat NET comptable (hors participation)	1 519 844	1 033 001	486 843	121 710	365 132	(422 372)
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt	140 234		140 234		140 234	121 900
Autres						
<i>Total autres</i>						

## VARIATIONS DES IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS

Nature	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
<b>Décalages certains ou éventuels</b>						
<b>Provisions réglementées</b>						
• A réintégrer ultérieurement - provision pour hausse des prix				99 732		99 732
• A réintégrer éventuellement - provision pour fluctuation des cours						
• Libérées sous condition d'emploi - provision pour investissement						
• Amortissement dérogatoires		197 815		16 622		214 437
<b>Subventions d'investissement</b>						
<b>Charges non déductibles temporairement</b>						
• A déduire l'année suivante - congés payés (ancien régime) - participations des salariés - autres	3 023		3 292		6 315	
• A déduire ultérieurement - provision pour retraite - autres	356 670			10 829	345 841	
<b>Produits non taxables temporairement</b>						
- plus values nettes à court terme - plus values de fusion - plus-values à long terme différées						
<b>Charges déduites</b> (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
<b>TOTAL</b>	<b>359 693</b>	<b>197 815</b>	<b>3 292</b>	<b>127 183</b>	<b>352 156</b>	<b>314 169</b>
<b>Eléments à imputer</b>						
Déficits reportables fiscalement	466 763			296 325	170 438	
Amortissements différés						
Moins-values à long terme						
Autres						
<b>TOTAL</b>	<b>466 763</b>			<b>296 325</b>	<b>170 438</b>	
<b>Eléments de taxation éventuelle</b>						
Plus-values sur éléments d'actif non amort.						
Réserve spéciale des plus-values à LT						
Réserve spéciale des profits de construction						
Autres						
<b>TOTAL</b>						

**EFFECTIF MOYEN**

Catégories	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à disposition		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Cadres	71	72			71	72
Agents de maîtrise	12	13			12	13
Employés et techniciens	58	52			58	52
Autres :	34	37			34	37
<b>TOTAL</b>	<b>175</b>	<b>174</b>			<b>175</b>	<b>174</b>



## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ASTRO ARC	93	(484 966)	100	2 513 457		1 855 211		2 302 320	193 346	
POLYSOUDE SHANGAI	366 197	5 117 480	75	90 000	90 000			8 491 763	804 901	112 137
POLYSOUDE AUTRICHE	35 000	250 343	100	35 000	35 000			2 026 250	125 658	50 000
POLYSOUDE WT	15 203	848	100	28 000	28 000			323 206	22 585	85 053
POLYSOUDE SUISSE	101 553	175 480	100	62 868	62 868	304 886		1 611 043	(28 020)	
POLYSOUDE ITALIE	50 000	547 543	90	45 000	45 000			5 181 500	482 342	157 500
POLYSOUDE ALLEMAGNE	25 000	820 191	100	25 000	25 000			4 583 565	378 360	100 000
POLYSOUDE BENELUX	100 000	(35 414)	100	100 000	100 000	499 297		1 547 527	40 941	

## TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

## SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORIGINES	Montant
Report à nouveau de l'exercice	3 961 197
Résultat de l'exercice	1 519 844
Prélèvement sur les réserves	
<b>TOTAL</b>	<b>5 481 042</b>

AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	410 545
Autres réserves	
Dividendes	855 000
Autres répartitions	
Report à nouveau	4 215 496
<b>TOTAL</b>	<b>5 481 042</b>

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	31 555
Autres honoraires	
<b>TOTAL</b>	<b>31 555</b>

**POLYSOUDE**  
**Société Par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 4.105.452 Euros**  
**RCS de Nantes sous le n° 858.800.931**  
**2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand**  
**44300 NANTES**

**RAPPORT DE GESTION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**  
**POUR**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 MARS 2023 A 11 H**

Le Conseil d'Administration de la société :

**POLYSOUDE**

Société par Actions Simplifiée à Conseil d'Administration,  
Au capital de 4.105.452 Euros, divisé en 269.300 actions,  
Immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 858.800.931,  
Dont le siège social est 2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand 44300 NANTES,

a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Situation et évolution de la société au cours de l'exercice 2022 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 36 438 657 Euros dont :

- Production vendue/biens : 33 448 429 Euros,
- Production vendue/services : 2 990 227 Euros.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice comptable de 1 519 844 Euros.

Le compte de résultat pour l'année 2022, comparé à celui de l'année 2021, montre :

- une hausse de 34.2 % des ventes de Production,
- une hausse de 39,5 % de la marge brute,
- une hausse de 41 % des frais généraux,
- un résultat d'exploitation en hausse de -739 929 Euros à 1 406 336 Euros.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Les prévisions pour l'exercice en cours sont les suivants :

- une hausse du Chiffre d'affaires consolidé de 25 % par rapport à 2022,
- un bénéfice consolidé avant impôt pour le groupe POLYSOUDE estimé de 2.232.000 Euros.

Evénements importants survenus en cours d'exercice écoulé :

Le 7 décembre 2022, le Conseil d'Administration a autorisé le Président, avec faculté de subdélégation, à souscrire un prêt auprès du CREDIT INDUSTRIEL de L'OUEST d'un montant de 250.000 € d'une durée de 4 ans pour le financement de la migration de notre système de gestion (ERP), soit de mai 2023 à avril 2027, remboursable mensuellement avec intérêts au taux effectif global de 3.470%

Evénements importants survenus depuis la fin de l'exercice écoulé :

Sauf les effets actuellement réduits de la continuation de la période de COVID 19, il est à signaler les importantes incertitudes concernant le marché de la Fédération de Russie tenant au maintien des événements conflictuels intéressant l'Ukraine.

Activités en matière de recherche et de développement :

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de recherche et de développement dans les domaines suivants :

- Poursuite du développement de la gamme de générateurs PC-2,
- Développement de la gamme de têtes pour l'industrie des semi-conducteurs
- Evolutions des générateurs P4-3 et P6-3 vers des versions connectées (P4-4 et P6-4)

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Les situations des filiales sont annexées au rapport :

<b>Pays</b>	<b>Dénomination</b>	<b>Capital détenu par POL FR</b>
<u>USA</u> :	ASTRO ARC POLYSOUDE Inc.	100%
<u>Chine</u> :	POLYSOUDE (SHANGHAI) CO. Ltd.	75%
<u>Autriche</u> :	POLYSOUDE AUSTRIA GmbH	100%
<u>Fédération de Russie</u> :	POLYSOUDE WELDING TECHNOLOGIES OOO	100%
<u>Suisse</u> :	POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG	100%
<u>Italie</u> :	POLYSOUDE ITALIA S.r.l.	90%
<u>Allemagne</u> :	POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH	100%
<u>Benelux</u> :	POLYSOUDE BENELUX B.V.	100%

## **EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS :**

L'inventaire de l'actif et du passif ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice comptable de 1.519.844 Euros.

### **Compte de résultat :**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 le chiffre d'affaires s'est élevé à 36.438.657 Euros contre 27.156.816 Euros lors de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 175 personnes contre 174 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Les traitements et salaires se sont élevés à la somme de 9.813.409 Euros contre 7.682.300 Euros lors de l'exercice précédent, lié au bon niveau d'activité..

Les cotisations sociales et avantages sociaux se sont élevés à 4.021.910 Euros contre 3.434.503 Euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 35.790.874 Euros contre 27.893.096 Euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1.406.336 Euros contre -739.929 Euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 593.896 Euros des produits et frais financiers, ressort pour l'exercice à 1.909.262 Euros contre -424.012 Euros pour l'exercice précédent.

Le compte de divers produits et charges exceptionnels se solde par un résultat exceptionnel de -501.684 Euros contre -118.119 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde en définitif par un bénéfice comptable de 1.519.844 Euros contre une perte nette comptable de -422.372 Euros pour l'exercice précédent.

## **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :**

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation font ressortir un bénéfice net comptable de 1.519.844 Euros qui permettrait de procéder à une distribution de dividendes, par prélèvement sur le bénéfice, de 855.000 Euros, soit un dividende de 3,1749 Euros par action, payable en 2 tranches :

- 255.000 Euros courant septembre 2023,
- 600.000 Euros courant novembre 2023.

Conformément à la loi, il est précisé qu'au titre des trois exercices précédents :



- aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2021,
- aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2020,
- un dividende de 3,3420 Euros par action, soit 900.000 Euros, a été distribué au titre de l'exercice 2019,

Il est proposé d'affecter le différentiel de 664.844 EUR au poste report à nouveau. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société ressortent à 13.050.050 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élèvent à un montant global de 57.240 Euros contre 61.078 Euros lors de l'exercice précédent.

### **EXAMEN DES DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE**

Les documents légaux de gestion prévisionnelle seront établis dans les quatre mois de l'ouverture de l'exercice et dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, pour analyse par le Conseil d'Administration et communication au Commissaire aux Comptes et au Comité Social et Economique dans les 8 jours de leur établissement conformément aux dispositions des articles L 232-2 et suivants et R 232-3 et suivants du Code de Commerce :

- la situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible,
- un tableau de financement,
- un compte de résultat prévisionnel,
- un plan de financement prévisionnel.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES ET CONVENTIONS COURANTES DEVANT ETRE MENTIONNEES AU REGISTRE DES DECISIONS DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 227-10**

Les conventions suivantes, intervenues préalablement à cet exercice, directement ou par personne interposée, entre la société et son Président non associé, intéressant indirectement les dirigeants ou GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES, société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3, rentrant dans les dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, se sont poursuivies :

- Le prêt à long terme à effet du 1<sup>er</sup> avril 2020 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE BENELUX BV. à hauteur de la somme de 300 000,00€, d'une durée de 10 années avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, callable par tranche de 50.000 €, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.
- Le prêt à long terme à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2020 entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 545 000,00€, en date du 30 novembre 2020, d'une durée de 21 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.



- Le 02.10.2000, le contrat de travail et l'avenant du 2 octobre 2002 entre POLYSOUDE et Monsieur Hans-Peter MARINER, Président du Conseil d'Administration dont les fonctions de Directeur Commercial en Position III C de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie sont maintenues et les modalités de son futur départ à la retraite.
- Le 02.10.2000, le contrat de travail et l'avenant du 2 octobre 2002 entre POLYSOUDE et Monsieur Stefan CZERNY, dont les fonctions de Directeur Administratif et Financier Position III A de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie, sont maintenus.
- Les conventions de mise à disposition de personnel avec IGM ROBOTIC SYSTEMS LIMITED Angleterre.
- Le 02.01.2008, une convention de mise à disposition de services a été signée avec GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES AG qui a facturé en 2022 à ce titre la somme de 77 700 Euros.
- Le 23.04.2008, POLYSOUDE a mis à disposition l'un de ses salariés à IGM ROBOTERSYSTEME GmbH, société filiale de GWT GROUP, cette convention étant conclue à des conditions courantes pour la somme de 109 726,58 Euros en 2022.
- Le contrat de distribution à effet du 01.01.2011, signé avec IGM ROBOTERSYSTEME INDIA PRIVATE Limited, pour une facturation de 100 000 Euros en 2022.
- L'avenant à effet du 01.03.2011 intervenu avec Monsieur Stefan CZERNY, modifiant sa Position de III A à III B de la Convention Collective Nationale.
- Le contrat de distribution exclusive à effet du 18.03.2011, avec POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH.
- Le prêt à long terme à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2012 entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 780.000,00 USD, soit la contrevaieur de 600.646.85 €, en date du 30 novembre 2012, d'une durée de 21 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.
- Le prêt à long terme entre POLYSOUDE et POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG d'une durée de 10 ans à effet du 1er mars 2015, avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi l'an, à hauteur de la somme de 450.000 €, dont 257.575.04 € actuellement appelés, constitué de la transformation du montant du compte client exigible au 28 février 2016 et d'une ligne complémentaire appelable par tranche de 50.000 €, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital sur autorisation du Conseil d'Administration du 12 mars 2016.



- Le prêt à long terme à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2021 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE BENELUX BV. à hauteur de la somme de 314 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
- Le prêt à long terme entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 940 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
- Le prêt à long terme à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2021 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE (Schweiz) AG. à hauteur de la somme de 253 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
- L'abandon de créance de POLYSOUDE sur POLYSOUDE BENELUX BV au 30 novembre 2021 d'un montant total de 50 000 EUR, en principal, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de vingt (20) ans,
- Le contrat de travail du 19 octobre 2017 et son dernier avenant du 20 décembre 2021 entre POLYSOUDE et Monsieur Pascal WEBER.

Aucune nouvelle convention n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé à la seule exception de celle de Monsieur Pascal WEBER.

Il est précisé qu'en application de la dérogation de l'article L. 227-10 du Code de Commerce les conventions visées à ce même article doivent être portées au registre des décisions de l'associé unique sans obligation d'un rapport spécial du Commissaire aux Comptes et à la connaissance de ce dernier.

### **MANDATS ET FONCTIONS EXERCES/REMUNERATION TOTALE ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ET PROPOSITION DE RECONDUCTION DES MANDATS**

L'article L. 225-102-1 du Code de Commerce ne comporte plus d'obligation de transparence des rémunérations des dirigeants de la société dont les titres ne sont pas négociables sur un marché réglementé et ne sont pas détenus par une société dont les titres seraient négociables sur un marché réglementé.

Seule demeure l'obligation afférente à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice.

Monsieur Hans-Peter MARINER, Président du Conseil d'Administration de la société, est mandataire social dans le cadre des filiales de POLYSOUDE et n'exerce pas d'autre mandat social à savoir : ASTRO ARC POLYSOUDE Inc., POLYSOUDE SHANGHAI CO. Ltd, POLYSOUDE AUSTRIA GmbH, POLYSOUDE WELDING TECHNOLOGIES OOO,



POLYSOUDE ITALIA S.r.l., POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH, POLYSOUDE BENELUX B.V. Durant l'exercice 2022 les mandats ont été transférés à Monsieur Pascal WEBER (sauf POLYSOUDE SHANGHAI CO. Ltd, et POLYSOUDE WELDING TECHNOLOGIES OOO, prévu durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023).

Monsieur Stefan CZERNY, Administrateur de la société, est mandataire social dans le cadre de POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG et POLYSOUDE BENELUX B.V.

Monsieur Johannes FRANNER, Administrateur et Chairman de la société, est mandataire social d'IGM ROBOTIQUE SARL.

Monsieur Pascal WEBER, Administrateur et Directeur général de la société, est mandataire social dans le cadre des filiales de POLYSOUDE et n'exerce pas d'autre mandat social à savoir : ASTRO ARC POLYSOUDE Inc., POLYSOUDE AUSTRIA GmbH, POLYSOUDE ITALIA S.r.l., POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH, POLYSOUDE BENELUX B.V., POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG.

### **MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE L'ACTIONNARIAT**

A effet du 1er janvier 2022 par AGEO du 7 octobre 2021, Monsieur Pascal WEBER, né le 21/02/1975 à INGWILLER 67340, de nationalité française, demeurant 11 avenue des Flamboyants 44300 NANTES de nationalité française, et anciennement directeur commercial salarié, a été désigné en qualité de nouvel administrateur et de directeur général.

L'associé unique détient 100% du capital social, les salariés de POLYSOUDE ne détenant aucune action.

Le mandat du Commissaire aux comptes, BDO NANTES SAS, désigné en 2017, vient à reconduction pour une durée de 6 ans à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2022.

Le Conseil d'administration, en concertation avec BDO NANTES SAS, propose la reconduction de son mandat pour la durée légale de 6 années, expirant à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2028.

Le mandat du Commissaire aux comptes suppléant, également désigné en 2017, n'a plus lieu d'être reconduit du fait des dispositions législatives nouvelles permettant de s'en dispenser.

Le mandat du Président et membre du Conseil d'Administration, Monsieur Hans Peter MARINER, vient à échéance à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice écoulé lors de cette l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Hans Peter MARINER a fait part de son souhait de faire valoir ses droits à la retraite à effet du 31 mai 2023.

Le Conseil d'administration, en concertation avec Monsieur Hans Peter MARINER, propose de ne pas reconduire son mandat.



Le Conseil d'administration a remercié chaleureusement Monsieur Hans Peter MARINER pour l'ensemble des efforts qu'il a consacré au développement de POLYSOUDE tout au long de sa participation avec la société aussi bien comme salarié qu'en tant que mandataire social depuis plus de 22 années tout en maintenant un climat social apaisé.

Monsieur Hans Peter MARINER l'en a remercié particulièrement tout en souhaitant le meilleur avenir à POLYSOUDE, à son futur nouveau Président et ses dirigeants comme à ses salariés.

A l'issue de cette assemblée du 29 mars 2023, Monsieur Hans Peter MARINER redeviendra donc salarié avec maintien de ses salaires et avantages actuels pour la durée de son préavis de mise en retraite à effet du 30 mars 2023 et expirant le 31 mai 2023 dont les modalités de départ à la retraite ont été fixées avec l'associé unique.

En conséquence, le Conseil d'administration propose, conformément aux dispositions des statuts, de désigner en tant que nouveau Président et Directeur Général à l'issue de cette même assemblée :

Monsieur Pascal WEBER  
né le 21/02/1975 à INGWILLER 67340, de nationalité française,  
demeurant 11 avenue des Flamboyants 44300 NANTES.

déjà désigné à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2022 lors de l'assemblée ordinaire et extraordinaire du 7 octobre 2021 comme Administrateur et de Directeur Général, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Monsieur Pascal WEBER cumulera donc les deux fonctions jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

### **DELAIS DE PAIEMENT AVEC FOURNISSEURS**

Nous vous informons ne pas avoir été en mesure de nous conformer aux articles L. 441-14 et D.441-6 du Code de commerce, de sorte que les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients ne sont pas annexées au présent rapport.

### **COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

Dans les rapports entre la société et son Comité Social et Economique, le Président demeure l'organe social auprès duquel les délégués dudit comité exercent les droits définis par l'article L 2312-76 du Code du travail.

Cependant, en application des dispositions de l'article L 2312-77, une délégation constituée de deux membres du Comité appartenant l'un à la catégorie des cadres, techniciens et agents de maîtrise et l'autre à la catégorie des employés et ouvriers qui peuvent assister aux assemblées générales doit être constituée.

En conséquence, le Conseil d'Administration invite l'associé unique à voter dans le sens des résolutions à titre ordinaire qui lui sont soumises.



**Le Président: Monsieur Hans Peter MARINER**



**Tableau des résultats des exercices antérieurs :**

Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Résultat	(0,1)	0,0	0,12	0,63	0,87	(1,72)	1,34	(1,8)	0,37	0,41	(0,03)	0,19	0,363	0,363	0,652

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat	1,114	0,967	0,151	0,066	0,585	0,519	0,515	0,515	0,743	1,101	1,067	1,422	(0,352)	(0,422)

Année	2022
Résultat	1,520



**POLYSOUDE**  
Société Par Actions Simplifiée  
Au capital de 4.105.452 Euros  
RCS de Nantes sous le n°858.800.931  
2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand  
44300 NANTES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 29 MARS 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS

Le 29 mars à 11 heures,

L'associé unique de la société :

POLYSOUDE,  
Société par Actions Simplifiée à Conseil d'Administration,  
Au capital de 4.105.452 Euros, divisé en 269.300 actions,  
Immatriculée au RCS de Nantes sous le n°858.800.931,  
Dont le siège social est 2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand 44300 NANTES,

s'est réuni par visio-conférence pour l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant, au siège social sur convocation du Président du Conseil d'Administration datée du 14 mars 2023.

La délégation du Comité Social et Economique est constituée de Monsieur Hervé POINOT (Collège Cadre et Agents de maîtrise) et de Madame Marine GIROUX (Collège Employés et Ouvriers) pouvant assister aux assemblées générales selon les dispositions de l'article L 2312-77 du Code du Travail, sans voix délibérative.

Est présent en visio-conférence, l'associé unique, GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES, titulaire de l'intégralité des 269.300 actions et des droits de vote y attachés, représentée par Monsieur Johannes FRANNER, lequel, en cette qualité, préside l'Assemblée ainsi qu'il résulte de la signature ultérieure du présent procès-verbal.

Cette Assemblée se tient en visio-conférence pour l'associé unique et en présentiel pour le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Hans Peter MARINER, Messieurs Pascal WEBER, Directeur Général et Administrateur, Stefan CZERNY, Administrateur et la délégation du Comité Social et Economique pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du Rapport de Gestion établi par le Conseil d'Administration, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Examen du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des conventions visées à l'article 227-10 et mention au registre des décisions des dites conventions,

J  
HP  
MG  
[Signature]

- Approbation des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2022 et quitus à donner au Président et Membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
- Reconduction du mandat du Commissaire aux comptes BDO NANTES pour une durée de 6 années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'associé du 28 mars 2023,
- Absence de reconduction du mandat du Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Monsieur Hans Peter MARINER venant à échéance et désignation de Monsieur Pascal WEBER en qualité de nouveau Président et Directeur Général,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour les formalités,

Le Commissaire aux Comptes s'est fait excuser.

Le Président de l'Assemblée reconnaît qu'ont été mis à la disposition de l'Assemblée :

- la copie de la convocation adressée à l'associé unique et au Commissaire aux Comptes,
- les statuts de la société,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour cette assemblée,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) dudit exercice.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité Social et Economique en application de l'article 2312-25 du Code du Travail.

A la suite de cette communication, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour n'a été adressée par le Comité Social et Economique en application des articles L 2312-77 et R 2312-32 et suivants du Code du Travail.

Il indique enfin qu'aucune question écrite n'a été posée par l'associé unique en application de l'article L 225-108 du Code de Commerce.

Le Président de séance déclare que la présente Assemblée Générale Ordinaire se tient ordinairement, dans des conditions de distanciation sanitaire entre chacun des membres du Conseil d'administration et de la délégation du Comité Social et Economique.

Il en est, expressément et réciproquement, donné acte au Président de séance, à son secrétaire, et à tout participant convoqué pour cette Assemblée Générale Ordinaire ainsi qu'il résulte de la signature ultérieure par chacun d'eux du présent procès-verbal.

Monsieur Stefan CZERNY est désigné secrétaire de séance.

Le Président de séance déclare l'assemblée régulièrement constituée et la séance ouverte.

Il est passé au vote des résolutions suivantes :

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including 'MG' and 'Hpo'.

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil de d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général du Commissaire aux Comptes, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport général et prend acte qu'il n'y a pas lieu à établissement d'un rapport spécial.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil de d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, constate que les conventions autorisées et conclues antérieurement donnant lieu à application de l'article 227-10 du Code de Commerce se sont régulièrement poursuivies au cours de l'exercice écoulé concernant :

- Monsieur Hans-Peter MARINER,
- Monsieur Stefan CZERNY,
- Monsieur Pascal WEBER,
- ASTRO ARC POLYSOUDE INC.,
- IGM ROBOTERSYSTEME GmbH Allemagne,
- IGM ROBOTIC SYSTEMS LIMITED Angleterre,
- GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES AG,
- IGM ROBOTERSYSTEME India Private Limited,
- POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH,
- POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG,
- POLYSOUDE BENELUX BV.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus et sans réserve aux Président et Membres du Conseil de d'Administration et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Handwritten signatures and initials in the bottom right corner of the page, including what appears to be 'af MG', 'HPO', and several other illegible marks.

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, en conséquence de cette approbation des comptes, approuve la proposition du Conseil de d'Administration, et, constatant que les comptes de l'exercice 2022 font apparaître un bénéfice net comptable de 1.519.844 Euros permettant de procéder à une distribution de dividendes, par prélèvement sur le bénéfice, de 855.000 Euros, soit un dividende de 3,1749 Euros par action, payable en 2 tranches :

- 255.000 Euros courant septembre 2023,
- 600.000 Euros courant novembre 2023.

Il est décidé d'affecter le solde de 664.844 Euros au poste report à nouveau et compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société ressortent à 13.050.050 Euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au Président du Conseil d'administration pour fixer les dates effectives de paiement de ces dividendes.

L'Assemblée Générale Ordinaire, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, lesquelles s'élèvent à un montant global de 57.240 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'au titre des trois exercices précédents :

- un dividende de 3,3420 Euros par action, soit 900.000 Euros a été distribué au titre de l'exercices 2019,
- aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 2018, 2020 et 2021.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat du Président et membre du Conseil d'Administration, Monsieur Hans Peter MARINER, vient à échéance à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice écoulé lors de cette l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Hans Peter MARINER a fait part de son souhait de faire valoir ses droits à la retraite à effet du 31 mai 2023.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément aux dispositions des statuts, de ne pas le reconduire pour un nouveau mandat.

A l'issue de cette assemblée du 29 mars 2023, Monsieur Hans Peter MARINER redeviendra donc salarié avec maintien de ses salaires et avantages actuels pour la durée de son préavis de mise en retraite à effet du 30 mars 2023 et expirant le 31 mai 2023 dont les modalités de départ à la retraite ont été fixées avec l'associé unique.

HG  
Hp



L'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément aux dispositions des statuts, de désigner en tant que nouveau Président et Directeur Général à l'issue de cette même assemblée :

Monsieur Pascal WEBER  
né le 21/02/1975 à INGWILLER 67340, de nationalité française,  
demeurant 11 avenue des Flamboyants 44300 NANTES.

déjà désigné, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2022 lors de l'assemblée ordinaire et extraordinaire du 7 octobre 2021 comme Administrateur et de Directeur Général, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Monsieur Pascal WEBER cumulera donc les deux fonctions jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

#### **SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat du Commissaire aux comptes, BDO NANTES SAS, désigné en 2017, vient à échéance lors de cette l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément aux dispositions légales et statutaires, de renouveler pour une durée de six ans, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

**BDO NANTES**  
SAS immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 871 800 546,  
dont le siège social est 7 allée Alphonse Fillion 44120 VERTOU,  
Prise en la personne de son Président,

ce mandat prenant fin à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2028.

Le mandat du Commissaire aux comptes suppléant, également désigné en 2017, n'a plus lieu d'être reconduit du fait des dispositions législatives nouvelles permettant de s'en dispenser.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

#### **HUITIEME RESOLUTION sans vote:**

Aucune question diverse n'a été abordée.

Handwritten signatures and initials in black ink. On the left, the initials 'MG' and 'Hp' are written vertically. To the right, there are several overlapping signatures, including one that appears to be 'A. G.' and another that looks like 'R.'.

**NEUVIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs à Monsieur Pascal WEBER, à Monsieur Stefan CZERNY ainsi qu'à Me Bertrand LAVRIL, LE JOURNAL LA LOI LEXTENSO comme à tout porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes au titre des résolutions de cette Assemblée Générale Ordinaire.

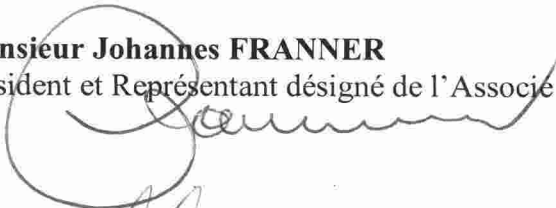
Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Le Président confirme qu'aucun incident technique n'a perturbé le déroulement de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée et, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par lui, les membres du Conseil d'Administration présents et les Membres de la délégation du Comité Social et Economique.

**Monsieur Johannes FRANNER**

Président et Représentant désigné de l'Associé Unique



**Monsieur Hans Peter MARINER**

Ancien Président du Conseil d'Administration



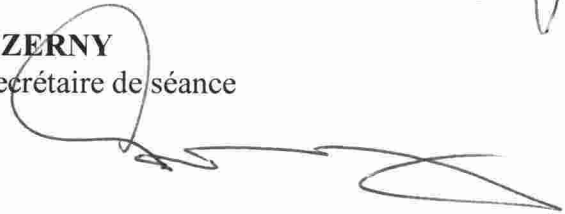
**Monsieur Pascal WEBER**

Nouveau Président et Directeur Général du Conseil d'Administration



**Monsieur Stefan CZERNY**


Administrateur et Secrétaire de séance



**Madame Marine GIROUX**

Collège Employés et Ouvriers

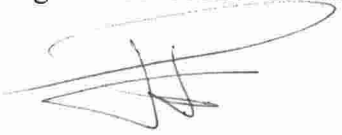
Membre de la délégation du Comité Social et Economique



**Monsieur Hervé POINOT**

Collège Cadre et Agents de maîtrise

Membre de la délégation du Comité Social et Economique





CB 45,87

Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes  
Enregistrement des Comptes  
2 bis quai François Mitterrand

44262 Nantes Cedex 2

Nantes, 17 avril 2023

**Par lettre recommandée avec A/R (nr 1A 185 258 1783 6)**

**Objet : Enregistrement comptes POLYSOUDE SAS RCS B 858.800.931**

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver ci-joint les documents suivants pour l'enregistrement de nos comptes 2022 :

- Rapport général du Commissaire aux Comptes avec comptes annuelles au 31/12/2022 (original),
- Procès verbal des Délibérations de l'Assemblée générale ordinaire (original)
- Rapport de gestion (original)
- Un chèque de 45,34 € pour le coût du dépôt

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Sabine DIETERLE  
(Ligne directe : 02 40 68 57 10)